



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE

AGENT TECHNIQUE POUR LA COMMUNE DE WIMMENAU A 35 heures par semaine

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre regroupe 38 communes (27.162 habitants), à 45 mn de Strasbourg.

Une qualité de vie appréciée

Situé en partie sur le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce territoire, doté de nombreux équipements, comprend un riche patrimoine historique et naturel où se cultive un certain art de vivre.

Un territoire de projets

Notre EPCI en plein développement comprend 130 agents et exerce de nombreuses compétences. Dans un contexte dynamique et de forte volonté d'optimisation des moyens et des résultats, elle recrute, un agent technique, qui intégrera le service commun. Cet agent sera affecté à la commune de Wimmenau.

MISSIONS

- **Entretien et mettre en valeur les espaces verts et naturels** : tonte, débroussaillage, taille des arbustes et des massifs, élagage des arbres, ramassage des feuilles mortes, désherbage, fleurissement, évacuer les déchets verts, travaux d'entretien des espaces sportifs..
- **Réaliser des travaux de maintenance de premier niveau à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments** : identifier et signaler les dysfonctionnements ; effectuer les travaux courant d'entretien (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie) Contrôler l'état de propreté
- **Nettoyer les espaces publics de la commune** : balayer, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer le mobilier public. Maintenir en état de propreté les voies urbaines et espaces publics (désherber, déneiger).
- **Entretien la voirie communale** : réparer les dégradations de voirie de premier niveau. Poser et remettre en état le mobilier urbain et la signalétique
- **Assurer l'entretien courant des matériels et engins** : réaliser des réparations et dépannage de premier niveau. Organiser la maintenance, nettoyer et entretenir les outils, équipements et matériels. Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits
- **Manutention** : déplacement et manipulation de charges (mobilier..).
- **Déneigement** : conduite d'engins spécifiques, savoir préparer et vérifier le matériel (roulant ou autre).
- **Pour le compte de la Communauté de Communes de Hanau -La Petite Pierre (CCHLPP) et des communes membres du service commun technique** : peut être amené à intervenir ponctuellement pour le compte de la CCHLPP ou d'une commune membre du service commun technique

COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir lire un plan, une représentation technique, une notice.
- Connaître et respecter les règles et instructions de sécurité et veiller à leur application pour soi-même et pour les autres personnes présentes sur le lieu de travail
- Savoir organiser son activité et rendre compte.
- Capacité d'analyse des dysfonctionnements et prise d'initiative.
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité.
- Sens de l'écoute et de l'observation.
- Sens du service public.
- Rigueur.
- Connaissances dans la maçonnerie, la plâtrerie, les techniques de peinture...
- Savoir faire preuve d'autonomie.
- Être joignable et disponible en cas de panne ou urgence serait un plus.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Permis de conduire et véhicule indispensable
- Habilitation électrique, expérience dans le bâtiment et permis E seraient un plus

CONDITIONS D'EXERCICE

- 35 heures par semaine
- Recrutement par mutation ou par voie contractuelle (contrat d'un an renouvelable)
- Grade : adjoint technique
- Résidence administrative : WIMMENAU

REMUNERATION

- Rémunération statutaire
- Tickets restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A pourvoir à compter du 1^{er} juillet 2024

Poste à 35 heures par semaine

La lettre de candidature accompagnée du C.V. sera adressée directement auprès du service Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'adresse mail suivante : emploi@hanau-lapetitepierre.alsace pour le 10 mai 2024 au plus tard.

Merci de préciser que vous postulez pour le poste d'agent technique lors du dépôt de votre acte de candidature.

Au regard de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il est rappelé que cet emploi est accessible à tous sans aucune discrimination.